



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Licenciements au sein de la société SMOVENGO

Question écrite n° 10096

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de Mme la ministre du travail sur la situation des anciens salariés de SMOVENGO licenciés pour fait de grève. En effet, malgré les tentatives de ces salariés, tant leur direction que la présidence du syndicat mixte Autolib-Vélib ont refusé d'ouvrir des discussions afin de sortir de la crise sociale actuelle, qui constitue l'un des volets des difficultés rencontrées par les gestionnaires du dispositif « Vélib ». Ainsi, elle lui demande quels dispositifs elle compte mettre en œuvre pour ouvrir de véritables négociations entre les anciens salariés, l'entreprise SMOVENGO et le syndicat mixte Autolib-Vélib, afin de trouver une issue à ce conflit social.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10096

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5756

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)